CLUB DES RELAIS, mode d'emploi



Mai 2015

— CLUB DES RELAIS JARDIN ET COMPOSTAGE —

Pour la thématique du jardin au naturel et du compostage, l'Eurométropole de Strasbourg a souhaité créer en 2012 un maillage d'acteurs-relais sur les 28 communes de son territoire:

Les Relais jardin et compostage.

Pour rendre lisible les contributions, actuelles et à venir, des Relais, les promouvoir et tendre vers une harmonisation de leurs actions au service des personnes, il est important que les Relais se regroupent au sein d'un réseau :

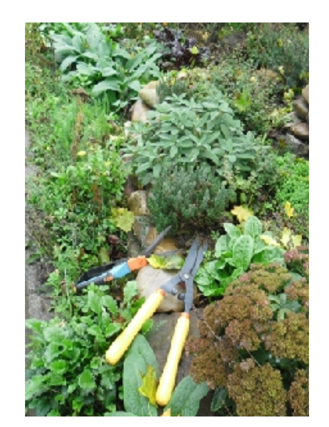
le Club des Relais jardin et compostage

Que sont les Relais jardin et compostage ?

L'objectif des Relais actuels est de promouvoir et de faciliter, auprès de leurs habitants, membres, salariés ou clients, **toute démarche en faveur de la pratique du jardin au naturel, de la gestion responsable des espaces verts, de la biodiversité ou du compostage domestique.**

Comment fonctionne le Club ?

Le Club est une structure informelle et n'a pas de statut juridique. Il n'existe que par la motivation de sa centaine de Relais à s'engager dans le temps dans une démarche citoyenne et d'intérêt général.



Aucune modalité financière spécifique n'est prévue dans le cadre du Club (cotisation, soutien financier, défraiement, subvention, ...).

L'adhésion au Club explicite les engagements des Relais et de l'Eurométopole de Stasbourg sur la thématique du jardin au naturel, du compostage et de la biodiversité (cf document d'adhésion).

L'Eurométopole de Strasbourg anime le Club au quotidien. Elle compile et diffuse l'information des Relais, et organise, avec et pour eux, des animations et des rencontres de sensibilisation et de formations, ainsi que de moments d'échanges et d'évaluation,

Les Relais s'engagent au sein du Club. Ils relayent l'information sur le jardin naturel et le compostage à leurs habitants, membres, salariés ou clients, et favorisent leurs participations aux actions proposées par les Relais du Club ou par l'Eurométropole de Strasbourg.

Quels acteurs sont concernés pour devenir Relais ?

- Les communes des 6 Secteurs de l'Eurométropole de Strasbourg,
- Les associations et les collectifs en lien avec les thématiques suivantes : apiculture, arboriculture, jardin, nature et environnement,
- Les associations et les collectifs de quartier, de retraités, proposant des activités pour la famille ou gérant une aire de compostage collectif,
- Les centres socioculturels,
- Les établissements scolaires (écoles maternelles et primaires, collèges et lycées) ayant participé à des actions ou des projets sur le jardin, le compostage ou la biodiversité comme le programme «Côté Jardin», le Label «Eco-école», la mise en place d'un abri à insectes et l’utilisation du kit pédagogique «Les herbes folles »,

- Les associations de parents d'élèves,
- Les producteurs du terroir,
- Les gestionnaires d'espaces verts ayant signé la Charte «Tous unis pour la reconquête de la biodiversité!»,
- Les structures commerciales en lien avec la thématique du jardin (jardinerie, pépiniériste, …) ayant signé la Charte «Vos jardineries vous conseillent pour jardiner au naturel !»,
- Tout autre acteur du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg en lien avec la thématique du Club.

Pourquoi appartenir au Club ?

Pour une association ou un collectif de personnes

- Étoffer son programme d'activités par des animations sur le jardin et le compostage (conférences, visites, présence d'un stand lors d'une exposition ,...),
- Former certains membres ou salariés de sa structure sur le jardin au naturel,
- Monter dans son quartier un projet de compostage partagé,
- Se faire connaître et diffuser son programme d'activités,
- Connaître les activités sur le jardin des autres Relais,
- Créer et organiser un projet sur le jardin avec d'autres Relais,
- Recevoir des documents d'informations de l'Eurométropole de Strasbourg ou des autres Relais,
- Participer à des moments d'échanges pour construire son nouveau programme d'activités,

Pour une collectivité

- Rassembler, autour d'une même thématique, les acteurs de son territoire (associations, collectifs, personnes ressources, ...),
- Sensibiliser ses habitants au jardin au naturel,
- Renforcer la formation de ses agents à la gestion responsable des espaces verts,
- Étoffer son site internet et ses autres outils de communication d'informations sur le jardin et les espaces verts,

Pour un producteur du terroir

- Nouer de nouveaux contacts grâce aux Relais,
- Intégrer des projets sur le jardin et le compostage (compostage collectif, récupération de biodéchets, ...),
- Étoffer son programme d'animations (conférences, visites, stand,...) lors de la visite de sa structure ou de son exploitation,

Pour une structure signataire d'une charte

- Appartenir à un réseau pour échanger avec les autres signataires,
- Valoriser son image auprès de ses salariés et clients, et nouer de nouveaux contacts,
- Sensibiliser ses salariés et ses autres parties prenantes à la gestion responsable des espaces verts ou au jardinage naturel.

Le Club propose, avec et pour ses Relais, des moments de sensibilisation et d'échanges sur la thématique du jardin au naturel, du compostage et de la gestion responsable des espaces verts.

Quelques exemples:

- Assistance-conseil technique sur la gestion intégrée des biodéchets,
- Sensibilisation en salle à la pratique du jardin naturel (réunion publique, assemblée générale, stammtisch, …),
- Sensibilisation sur le terrain à la gestion intégrée des déchets verts dans les jardins ou à la pratique du jardinage naturel (rendez-vous programmé, maraudage,...),
- Tenue d'un stand « Jardin au naturel » (manifestation, porte-ouverte, tête de gondole,...),
- Formation au jardin au naturel (interne à la structure,...),
- Création d'une séquence d'animation sur le jardin au naturel (s'intégrant dans les animations des membres),
- Assistance au montage de projet multi-partenarial (verger communal, manifestation, formation, …),
- Animation de forum,
- Écriture d'articles se sensibilisation (site internet, bulletin, lettre interne,...),
- …

Toute demande de « moments de sensibilisation et d'échanges » est à faire auprès de l'animateur du Club (voir rubrique « Que faire en toute situation?)



Le Club a mis en place plusieurs outils de communication à disposition de ses Relais

Le Club anime une page internet sur le site de l'Eurométropole de Strasbourg et publie une lettre d'informations mensuelle **« Relais, l'INFO »**.

Concernant la communication « papier » (brochure, flyer, ...), il n'existe pas aujourd'hui de documents spécifiques au Club. L'objectif est d'utiliser les outils existants et de les mutualiser. Les documents techniques sur le jardin ou le compostage sont ceux créés par l'Eurométropole de Strasbourg, les Relais, les structures départementales ou régionales, ou les organismes nationaux (Ademe,...). La majeure partie des documents est téléchargeable sur les sites des structures.



Que faire en toute situation ?

Si les Relais « Membres » souhaitent ...	... , ils doivent suivre la procédure suivante:
Rentrer en contact avec l'animateur du Club	Contacter Eric CHARTON clubrelaisjardinetcompostage@gmail.com 06 02 38 18 12
Étoffer leur programme d'activités par des animations proposées par l'Eurométropole de Strasbourg ou par des Relais du Club (conférence, atelier, stand lors d'une manifestation, stammtisch,..), **Former** des membres ou des salariés de leur structure, **Créer et organiser des projets** avec d'autres Relais du Club, ...	Faire une demande précise à l'animateur du Club en utilisant l'adresse : clubrelaisjardinetcompostage@gmail.com et en fournissant les renseignements suivants en répondant aux questions: ■ Pourquoi? (Contexte et contenu de l'animation ou du projet), ■ Pour qui ?, ■ Avec qui ? (Cible et partenaires), ■ Quand? (Dates, horaires), ■ Comment? (Lieu et modalités d'inscription ou de réservation).
Connaître les animations des Relais du Club, **Connaître l'actualité** du Club et de ses Relais, **Télécharger** des documents ou des brochures directement ou en lien avec les sites internet des membres.	Mettre l'adresse internet de la page du Club dans leurs favoris internet afin de télécharger le programme. www.strasbourg.eu/ma-situation/association/club-jardiner-autrement-composter Communiquer l'adresse internet à leurs habitants, membres, salariés ou clients, en : ■ mettant un lien sur leur site internet, ■ communicant l'adresse par courriel, ■ indiquant l'adresse sur leurs documents. Un texte présentant le Club est à disposition des Relais (sur demande).
Poster leurs annonces qui concernent: ■ Le matériel de jardin ou d'espaces verts: don, échange, location, recherche ou vente (à petits prix), ■ Les compétences techniques: proposition ou recherche (cours de taille, expertise, …), ■ Les offres ou les recherches d'emploi, ■ ...	Envoyer un message précis à l'adresse clubrelaisjardinetcompostage@gmail.com **Attention, ces annonces ne peuvent être concernées pas des offres commerciales.**

Donner leur programme d'activités (animations, sorties, formations, …) pour informer les Relais du Club. Le programme est envoyé avec « Relais, l'INFO », par courriel et à l'ensemble des Relais « Membres » du Club pour diffusion.	Envoyer un message précis à l'adresse clubrelaisjardinetcompostage@gmail.com en fournissant les renseignements suivants : ■ Intitulé de l'animation, ■ Date et horaire, ■ Lieu (adresse + commune), ■ Description de l'animation en quelques lignes, ■ Programme éventuel, ■ Contact, ■ Réservation ou non, ■ Lien internet, ■ Tarif ou entrée libre. Les renseignements pour le mois sont à envoyer le plus tôt possible et avant le 1er du mois précédent.
Monter un projet de compostage partagé dans leur commune ou dans l'un de leurs quartiers, **Faire participer** leurs habitants, membres, salariés ou clients à un stage sur le compostage, **Rentrer en contact** avec le Maître composteur de l'Eurométropole de Strasbourg	Contacter Jean-Louis AMANN compostage@strasbourg.eu
Mettre en place un projet pédagogique dans une classe ou leur commune, **Rentrer en contact** avec le Coordinateur Education à l'Environnement et référent Abeille.	Contacter Jean-Christophe MARCHE jean-christophe.marche@strasbourg.eu
Rentrer en contact avec le Service de l'Eurométropole de Strasbourg en charge du Club	Contacter Géraldine PRUDENCE Responsable communication éducation à l'environnement / Direction de l'Environnement et des Services Publics Urbains · Service Ressources Geraldine.PRUDENCE@strasbourg.eu

